



**PART CROISSANTE DU RÔLE DES  
COMPLÉMENTAIRES SANTÉ DANS  
LA PRISE EN CHARGE DES  
USAGERS DU SYSTÈME DE SOINS**

MATINALE UDAF 22  
LE 27 SEPTEMBRE 2018

# COMMENT SONT FINANCÉES LES DÉPENSES DE SANTÉ ?

SELON LA DRESS

	2002	2005	2008	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Régime obligatoire	77.2	77.3	76.3	75.9	76	76.2	76.7	76.8	77
Etat	1.2	1.3	1.3	1.3	1.3	1.3	1.4	1.4	1.4
Organismes complémentaires	12.4	12.8	13.2	13.6	13.7	13.7	13.4	13.4	13.3
ménages	9.2	8.6	9.2	9.2	9.1	8.8	8.6	8.4	8.3

Stabilité sur les grandes périodes. Mais les disparités sont importantes selon les dépenses (ex : optique, dentaire, appareillage...)

# QUEL EST LE RÔLE DES COMPLÉMENTAIRES DANS L'ACCES AUX SOINS ?

- Environ 5% de la population n'a pas de complémentaire santé
- Dépassements d'honoraires importants selon la spécialité et le territoire
- Absence de secteur 1 selon la spécialité et le territoire
- Contrat responsable
- Rôle important des réseaux de soins mutualistes
- Rôle décevant de l'accord national interprofessionnel (ANI)
  - Pas familial
  - Contrat bas de gamme
  - Non applicable aux retraités, chômeurs, étudiants
  - Place croissante des sur complémentaires

# LES MESURES DE « DÉSENGAGEMENT DE L'ASSURANCE MALADIE »

Janvier 2018: augmentation du forfait journalier hospitalier

Avril 2010 : création des vignettes oranges (médicaments remboursés à 15%)

Janvier 2011 : baisse du taux de remboursement des vignettes bleues de 35% à 30% et des dispositifs médicaux de 65% à 60%

Février 2011: augmentation du seuil de déclenchement du forfait de 18 euros pour les soins onéreux

Mars 2011 : restrictions des conditions de prise en charge des frais de transport des personnes en ALD

# QU'ELLES PERSPECTIVES (PLFSS 2019) ?

- Mise en place du RAC 0
- CMU C Contributive
- Prix princeps / génériques
- ONDAM à 2,5 %
- « Ma santé 2022 »
- Diversification des modes de tarification
- Congé paternité
- Congé maternité
- SISA (sociétés interprofessionnelles de soins ambulatoires)